



MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle
77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr



Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 15 h,
samedi de 10 h à 11 h 30.

- Secrétaires :

Nathalie Cagnion et Patricia Morana

- Agents municipaux :

Jean Dandry et Richard Rossi

LE CONSEIL

Jacques Piclin

Maire, chargé des affaires scolaires

Vice-Président du SIRP Villemer/Treuzy-Levelay

Permanence à la mairie

le matin ou sur rendez-vous

Marc VITRY

1^{er} Adjoint, chargé des travaux

Permanence à la mairie

samedi matin sur rendez-vous

Dorothee RAPALLO

3^e Adjointe,

chargée de l'urbanisme et de l'environnement

Permanence à la mairie sur rendez-vous

André AUBIN

Nathalie BEAUDOIN

Franck BEAUFRETON

Véronique BOISSEAU

Anne-Laure LE MENS

Michel DELACROIX

Geoffrey DESPLATS

Jacky MOUTINHO

Élisabeth MOUTINHO

Stéphane REMBUR

Martine SAINTEMARIE

Nathalie SERRES-PAYLOT

BILLET D'HUMEUR

Je sais quel est l'attachement des Villemeroises et des Villemerois à leur village. Je sais que chacun vante notre territoire comme étant une terre où il fait bon vivre. Je sais également que la ruralité est synonyme de solidarité et d'entraide pour pallier l'absence de certains services plus concentrés sur les zones urbaines. Mais je sais aussi que nos budgets supportent depuis plusieurs années un écrémage sans précédent nous obligeant à faire des choix difficiles et parfois même à reporter ce qui auparavant semblait incontournable. Toutes ces difficultés nous les acceptons et tentons de maintenir, tant que faire ce peut, un niveau de service à la hauteur de vos attentes.

Mais aujourd'hui, nous constatons, jour après jour, la multiplication d'actes d'incivilité qui ternissent l'image d'un village dans lequel chacun d'entre nous est venu chercher un cadre et un mode de vie qui lui convient et qui plus est, entraînent des dépenses dont notre budget se passerait volontiers.

Pas un jour sans découvrir des dépôts sauvages dans nos bois et chemins, sans découvrir un arrêt de bus transformé en latrines et jonché de déchets, sans être informé qu'un poids-lourd a sectionné un poteau électrique sans laisser de carte de visite, sans avoir à changer un panneau de signalisation plié ou arraché par un automobiliste inconscient, pire encore certains panneaux sont tout simplement dérobés. La liste de ces incivilités ne s'arrête pas là : l'aire de jeux que les plus petits appréciaient en sortant de l'école a été volontairement brisée, les stationnements bloquant la circulation se multiplient, sur la route comme sur les trottoirs, les résidus de tontes ou d'élagages déposés en pleine nature sont de plus en plus fréquents, parfois sur des terrains privés. Enfin, et pour écourter une liste qui pourrait s'étoffer encore de quelques actes indécents, je citerai les déjections canines qui envahissent nos espaces verts et nos trottoirs alors que nous disposons de nombreux chemins pour y faire gambader nos fidèles compagnons ou qu'il suffit simplement d'utiliser un sac permettant de laisser un espace propre. Posséder un animal de compagnie implique quelques contraintes que chacun doit satisfaire.

J'en appelle à tous pour ne pas que notre village perde tout son attrait. En ville, les déjections canines, les stationnements gênants ou dangereux, les dépôts d'ordures, les dégradations sont systématiquement verbalisés. Il serait regrettable d'être obligé d'en arriver là alors que chez nous, la volonté de chacun doit suffire à réduire cette liste. Nous devons dans chacun de nos actes réfléchir à l'impact qu'il peut avoir sur les autres. Enfin, et cet aspect n'est pas le moindre, les remises en état, le déblaiement ou le remplacement des mobiliers volés ou dégradés ont un coût non négligeable pour votre commune et donc financièrement pour vous.

Je conclurai ce petit billet d'humeur en vous confirmant que le comportement de nombreux conducteurs dans la traversée du bourg et des hameaux (vitesse excessive) est toujours pris très au sérieux par vos élus. De nombreuses remarques venues de secteurs différents de la commune montrent bien que nous devons continuer à chercher les solutions les plus efficaces pour lutter contre l'incivilité et l'inconscience de ces conducteurs qui malheureusement ne prennent conscience de leur comportement que lorsque le pire est arrivé.

Jacques Piclin

LA MONTÉE EN DÉBIT ET INTERNET

Dans le dernier "Le Lien", je vous avais présenté le projet de Montée en débit, pour nos connexions internet, conduit la Communauté de Commune Moret Seine Loing.

Les éléments exposés ont été extraits de la présentation faite au groupe de travail Aménagement Numérique composé d'élus. Il avait été présenté à ces derniers les résultats de l'étude technique de faisabilité, le coût de l'opération et son mode de financement. Après accord du groupe de travail, le vote du Conseil Communautaire, les signatures des conventions et autres actions, les travaux ont commencé. Mon article d'informations écrit pour *Le Lien* tenait compte du projet initial...

Et c'est un peu par hasard que j'ai appris que ce qui avait été prévu ne sera pas tout à fait ce qui sera réalisé. Des zones éligibles ne le sont plus et d'autres non éligibles le sont devenues sans aucune information au groupe de travail Aménagement Numérique. J'ai donc fait part, dans un courrier, à Monsieur Patrick Septiers, Président de CCMSL, de ma surprise, de mon indignation et aussi un peu de ma colère et je lui ai rappelé qu'Aménagement Numérique devait aussi travailler à des solutions alternatives pour les lignes restant non éligibles. Je présente donc mes excuses aux administrés de Montméry pour leur avoir retiré tout espoir d'un internet conforme aux attentes en termes de débit et de fiabilité et à ceux du Luat pour leur avoir donné le faux espoir d'une connexion internet digne. Je reste en contact avec le Groupe Aménagement Numérique, vigilant à l'évolution de la situation et vous informerai de l'évolution du dossier.

Marc Vitry

Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune.

AVIS DE RECHERCHE

Pour le fleurissement citoyen, la Commission Culture est à la recherche de dons de pots de fleurs en terre de différentes tailles. Cela afin de réaliser des personnages hauts en couleurs. A déposer au CTM ou à la Mairie.



POINTS FORTS DES CONSEILS

Séance du 28 juillet 2016

Présents : Franck Beaufreton, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Geoffrey Desplats, Anne-Laure Le Mens, Élisabeth Moutinho, Jacky Moutinho, Dorothée Rapallo, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot

Absents excusés : André Aubin, Nathalie Beaudoin, Jacques Piclin, Stéphane Rembur, Marc Vitry.

Après l'ouverture de la séance par M. le Maire, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

- Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption pour le 16bis, route du Lunain, 77250 Le Luat.

Séance du 27 septembre 2016

Présents : Nathalie Beaudoin, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Geoffrey Desplats, Anne-Laure Le Mens, Élisabeth Moutinho, Jacky Moutinho, Jacques Piclin, Dorothée Rapallo, Stéphane Rembur, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot et Marc Vitry

Absents excusés : André Aubin (pouvoir à Jacky Moutinho), Franck Beaufreton, (pouvoir à Geoffrey Desplats).

Après l'ouverture de la séance par M. le Maire, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. le Maire appelle aux éventuelles observations relatives à la rédaction des deux derniers comptes rendus. Il est précisé que le compte-rendu du 1^{er} juillet n'est pas parvenu à tous les membres du conseil municipal. Ceux-ci ne peuvent donc pas l'approuver.

M. Moutinho informe également qu'il souhaitait voir dans ce même compte-rendu figurer sa demande de réalisation d'une étude financière concernant l'éventuelle sortie de Villemer du SIRP, afin de déterminer où se situe l'intérêt de la majorité des habitants de Villemer, compte tenu de l'augmentation incessante des dépenses.

- Demande de subventions pour la réalisation de travaux de rénovation sur le local commercial (remplacement portes et fenêtres du rez-de-chaussée).
- Droit de préemption non exercés sur rue des marronniers et 17, rue de la mairie.
- Relevé de compteurs d'eau du bourg effectué par les secrétaires de mairie à leur demande.
- Proposition d'effectuer un appel d'offres pour réaliser les travaux de la salle polyvalente.
- Remplacement de 4 panneaux d'affichage en 2017.

Séance du 28 octobre 2016

Présents : André Aubin, Franck Beaufreton, Michel Delacroix, Geoffrey Desplats, Jacques Piclin, Dorothée Rapallo, Stéphane Rembur, Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot et Marc Vitry.

Absents excusés : Véronique Boisseau (pouvoir à Jacques Piclin), Jacky Moutinho (pouvoir à Geoffrey Desplats), Élisabeth Moutinho (pouvoir à André Aubin), Anne-Laure Le Mens, Nathalie Beaudoin.

Après l'ouverture de la séance par M. le Maire, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. le Maire appelle aux éventuelles observations relatives à la rédaction du compte-rendu du 27 septembre. Mme Rapallo demande que sa remarque concernant la sécurité des enfants et la vitesse dans la traversée de Rebours soit prise en compte. Mme Saintemarie précise avoir mentionné lors du dernier conseil que l'on ne combattait pas l'incivisme par l'incivisme, faisant référence aux tags constatés sur certains panneaux signalétiques.

- Application d'un taux de 20% sur la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin, les poulaillers et les colombiers. Ce taux était auparavant de 100%.
- Le conseil décide de ne pas verser l'indemnité de conseil (372,78 €) au trésorier de Moret-sur-Loing.
- Accord pour le partage de la prise en charge financière des enfants des enseignants et du personnel du SIRP et des employés des trois communes membres accueillis par dérogation. La prise en charge financière des enfants extérieurs aux SIRP sera à la charge de la commune dont le maire aura accepté la dérogation.
- Attribution d'une enveloppe de 5 285 € pour le versement de l'IEMP 2016.

DEUXIÈME TROC AUX PLANTES

Ce samedi 26 novembre, nous avons installé la tonnelle devant la mairie pour notre second troc aux plantes, à l'initiative de Brigitte ; Virulente amatrice de végétaux ! Moins en courant d'air que devant l'église (lors de notre édition du printemps !) et plus visible des passants, beaucoup de gens se sont arrêtés pour chiner quelques pousses afin d'embellir leur jardin ;

Les conseils avisés ne suffisent pas toujours et il a fallu consulter de vieux "grimoires" afin de trouver le nom des plantes en latin et la façon de les planter et les entretenir ! Chacun avait apporté une petite spécialité que nous avons partagée à l'heure du déjeuner dans une ambiance très conviviale .

Notre productrice de miel et la nouvelle brasserie artisanale de Cugny ne pouvaient être présents ; Mais Julien, notre fidèle intervenant du SMICTOM était là pour nous vanter les mérites du tri sélectif et les avantages d'avoir un composteur !

Il va sans dire, que la commission culture renouvellera cette manifestation au printemps prochain !
Stéphane Rembur



Beaucoup de choix en plantes pour cette nouvelle édition. Vous avez été nombreux à venir échanger plantes et conseils. Dommage, pas de légumes sur l'étalage... Peut-être au printemps ! Julien était de nouveau parmi nous, afin de nous conseiller et nous proposer des composteurs.



Photo M. Vitry

VŒUX 2017

Le Maire, Jacques Piclin et le Conseil Municipal vous convient le samedi 14 janvier 2017 à 11 heures pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Vos élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. La cérémonie se poursuivra autour d'un petit buffet froid.

Actualités
municipales

SECRETS D'APOTHECAIRE



PRÉPARONS NOËL EN TOUTE SÉCURITÉ

En plus des boules dans le sapin, la nature qui nous entoure nous offre des boules tout aussi attrayantes pour faire bouquets couronnes ou déco de table.

Mais attention, le gui (*viscum album*) dont le fruit se présente comme une boule blanche encore appelé baie est toxique pour l'homme alors pas touche !

Cette plante était appelée "plante qui guérit tous les maux par les druides". Encore fallait-il savoir l'utiliser !



Le houx (*ilex aquifolium*), dont le fruit est une boule rouge, cette fois ci, est toxique surtout chez les enfants.



Depuis 10 ans le centre antipoison de Lille a recensé 136 intoxications par les baies de gui et 126 par celle de houx et ceci essentiellement au moment des fêtes. Juste quelques boules suffisent et cela en quelques secondes d'inattention. Alors pensez à mettre ces bouquets décoratifs hors de portée des enfants et passez de bonnes fêtes.

Pour rappel le numéro du centre antipoison d'Île-de-France est le 01 40 05 48 48.

A bientôt pour de nouvelles découvertes.

Nathalie Serres-Paylot

URBANISME

La commune a engagé la révision de son plan local d'urbanisme afin de le mettre en conformité avec la lois "ALUR", "NOTre" et "Grenelle 2".

Cette révision a pour objectif de :

- Redéfinir les limites des zones urbaines en fonction du bâti existant, et adapter le règlement aux nouveaux textes législatifs et réglementaires ;
- Assurer la pérennité du patrimoine architectural ;
- Assurer la pérennité et la promotion de l'activité commerciale, artisanale, industrielle ainsi que l'emploi sur la commune ;
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager, ainsi que l'environnement ;
- Poursuivre un développement urbain maîtrisé et cohérent ;
- Adapter et développer l'offre de services et équipements ;
- Adapter et développer l'offre de services en équipements ;
- Doter la commune d'un document d'urbanisme prenant en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite "Grenelle 2" et la loi dite "ALUR".

La concertation préalable sera assurée en associant les habitants, les associations locales, les représentants de la profession agricole et toutes les personnes concernées, pendant la durée de la révision du Plan local d'urbanisme selon les modalités suivantes :

- Publication d'une annonce dans le bulletin municipal,
 - Exposition en mairie de documents graphiques ou écrits durant l'élaboration du projet,
 - Cahier d'expression mis à la disposition du public durant l'élaboration du projet afin de permettre à chacun d'exprimer ses remarques,
 - Organisation d'une réunion de débat publique en présence des élus et du bureau d'études.
- N'hésitez pas à faire remonter vos remarques soit par courrier soit en utilisant le cahier mis à votre disposition en mairie.

Jacques Piclin

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs ont été posés, l'un à l'extérieur de la salle polyvalente et un autre en mairie. Nous espérons bien sûr qu'ils ne serviront pas mais ils sont là pour aider à sauver une vie en cas de nécessité.



REPAS DES ANCIENS

Dimanche 20 novembre, troisième dimanche du 11^e mois de l'année, s'est tenu le traditionnel repas des anciens.

Cette année encore, la journée fût on ne peut plus agréable. Nous étions 60 pour savourer l'excellent repas servi par la société Depreytere, repas dont le menu avait été concocté par les indispensables bénévoles de notre CCAS.

Cette année, de nombreux élus ont tenu à être présents. Ils se plièrent volontiers au "gag" du karaoké et participèrent activement à l'animation de cette journée.

Notre accordéoniste et DJ Alain Jamme nous gratifia de son imitation appréciée du regretté Bourvil et fit danser tout le monde jusqu'à la tombée de la nuit.

Cette journée restera, je l'espère, dans les mémoires de chacun et je tiens une fois encore à remercier du fond du cœur tous les membres du CCAS qui œuvrent sans compter pour que ces moments de convivialité soient chaleureux. Le rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Jacques Piclin



Photo M. Vitry



Photo M. Vitry

EHPAD

Nous vous informons que le nouvel EHPAD, **Les Jardins du Loing situé à Saint-Pierre -les-Nemours**

a ouvert depuis le 1^{er} novembre, sa dernière unité de chambres individuelles. Celles-ci sont au tarif journalier de 88€/jour.

Les familles à la recherche d'une solution d'hébergement médicalisé pour l'un de leurs proches sont invités à prendre contact avec l'équipe de la résidence au 01 64 29 20 47 qui se fera un plaisir de leur faire visiter l'établissement.

Les Jardins
du Loing
MAISON DE RETRAITE



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX, HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

Commémorer le 11 novembre c'est répondre à la nécessité du souvenir et l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont payé de leur vie la liberté dont nous jouissons aujourd'hui et à toutes celles et ceux qui sont encore prêts à la défendre.

Ce matin du 11 novembre, vous êtes venus nombreux autour de notre monument pour rendre cet hommage. Je remercie tous les enfants présents, et bien sûr les parents qui les accompagnaient, et qui, accompagnés par la directrice de l'école de Villemer ont entonné, après l'appel des morts et le dépôt d'une gerbe, notre hymne national avec ferveur. Il est rassurant de constater que dans notre petit village chacun veille à ce que nos enfants n'ignorent pas ce passé en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.

Tout le monde a pu ensuite se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié.

Jacques PICLIN



Photo M. Vitry



Photo M. Vitry

SERVICE ALLO DÉCHETS : UTILE, PRATIQUE ET EFFICACE

Le service Allo Déchets a été mis en place pour permettre aux personnes peu mobiles de bénéficier du service de la déchèterie. Ce service est financé à 90% par le SMICTOM, les 10% restants sont à la charge de l'habitant soit 10 € par m³, sauf gravats et pénibilité/accessibilité qui sont à 20 € le m³.

Il est valable pour tous les déchets qui peuvent être acceptés en déchèterie, dans la limite des nouvelles modalités d'accès (se renseigner auprès du SMICTOM-LOMBRIC au 0 800 814 910).

Ce service est assuré par l'Association d'Insertion Professionnelle de la Région de Fontainebleau ou AIPRéFon, ce qui soutient activement l'emploi d'insertion. Pour un rendez-vous ou des renseignements n'hésitez pas à appeler le 01 64 23 35 54



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Après l'analyse du trafic sur le hameau du Luat, voir Le Lien numéro 102, le dispositif d'incitation au ralentissement a été réalisé et est maintenant entièrement opérationnel. Nous restons tout de même vigilants et attentifs à l'évolution de la situation dans ce hameau comme sur l'ensemble du territoire communal. Si aucun dispositif ne peut lutter contre l'incivisme et l'inconscience je reste certain qu'un comportement exemplaire de tous contribuera à une nette amélioration de la situation.

Marc Vitry



Photo M. Vitry



Photo M. Vitry

LA CIE MONTIGNONNE : "A LA BIÈRE FRAÎCHE"

C'est le 22 octobre, que nous avons pu apprécier la dernière pièce de la Compagnie Montignonne. Lionel, jeune restaurateur se lève dans l'idée de passer une superbe journée. Le soir même, il reçoit sa future belle-mère pour la première fois à l'occasion de ses fiançailles avec Amandine. Mais le Sous-Préfet, en raison de la canicule et pour suppléer les pompes funèbres réquisitionne sa chambre froide...

Les situations comiques et les quiproquos s'enchaînent à une vitesse vertigineuse. La belle-mère et ses petits malheurs, une nonne excentrique, un client trompé et idiot, la secrétaire du Sous-Préfet et pour couronner le tout une inspectrice des services d'hygiène vont nous tenir en haleine jusqu'au dénouement. Un Vaudeville autour d'un invité surprise, dans un décor digne des plus beaux théâtres parisiens. Une bien belle soirée au cours de laquelle la Compagnie Montignonne nous a régales. Rendez-vous est pris pour l'an prochain, le samedi 14 octobre 2017 avec le nouveau spectacle de ces passionnés de théâtre qui nous apportent depuis plusieurs années un moment de détente merveilleux.

Jacques Piclin



Photo M. Vitry



Photo M. Vitry

VILLEMERVEILLEUX

Les 20 et 21 octobre dernier, le centre social de la communauté de communes Moret Seine&Loing a organisé, avec le concours d'une conteuse, Mme Geneviève Dumant et d'un artiste, M. Dany Lof une première journée consacrée à la vie à la ferme.

Cette animation avait pour site la ferme du Coudray. Les enfants et les parents (environ 120 personnes sur l'ensemble de la journée, ont pu participer à de nombreux ateliers : fabrication d'épouvantails, d'hôtels à insectes, cardage de la laine, fabrication de jus de pommes, construction de maquettes de bateaux (Villemere où les bateaux vont tant sur l'eau que sur la terre), réalisation de bas reliefs, de porte clés en laine de mouton. Puis ils ont découvert les animaux : moutons, chevaux et autres coqs et poules.

Enfin, ils ont pu observer les différentes graines qui donneront l'année prochaine du blé, de l'orge, du tournesol... Des jeux à disposition de tous étaient répartis dans la cour de la ferme et un goûter copieux concluait cette première journée d'activités.

Le lendemain tout ou partie des enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour la seconde journée consacrée au conte "Villemerveilleux". Geneviève Dumant, a emmené tout le monde dans la féerie du conte autour des bateaux qui vont tant sur l'eau que sur la terre...

Deux superbes journées qui en appellent d'autres dans le cadre de notre village.

Un grand merci aux membres du centre social ainsi qu'à tous les bénévoles de Villemere qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation et tout particulièrement à Michel et Martine qui ont ouvert leur ferme et donné de leur temps sans compter.

Jacques Piclin



Directeur de la publication : Jacques Piclin

Rédaction : Franck Beaufreton,

Véronique Boisseau,

Michel Delacroix, Martine Saintemarie,

Nathalie Serres-Paylot, Stéphane Rembur

et Marc Vitry.

Mise en page : Martine Saintemarie

courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr

Impression : Espace Graphic 01 64 23 14 14

PROTECTION CIVILE



Les bénévoles de la Protection Civile de Seine-et-Marne accompagnent le Ministère de la Défense et Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne pour développer les gestes qui sauvent auprès de la population Seine-et-Marnaise.

Les demandes étant importantes, nous avons doublé nos formations des gestes de premiers secours pour 2017. Voici les dates des formations sur Champagne/Seine.

Samedi 7 janvier	Samedi 24 juin	Dimanche 15 octobre
Samedi 4 mars	Samedi 22 juillet	Samedi 11 novembre
Samedi 1er avril	Samedi 23 septembre	Samedi 16 décembre
Dimanche 21 mai		

DÉCORATION DE NOËL

Le Père-Noël et son renne ont choisi Villemer pour venir se reposer sur la pelouse de la mairie avant d'entamer leur grande tournée tant attendue ! Ce sont certainement toutes les belles décorations qui les ont attirés. Merci à nos deux lutins villemerois de contribuer à l'embellissement de notre village, l'été avec des fleurs, et l'hiver avec des décorations de Noël. **Bonnes fêtes de fin d'année à tous !**

Si vous souhaitez vous aussi participer à la décoration de notre village, faites-vous connaître sur l'adresse mail du journal.
V. Boisseau



Photo M. Viny

TU RÉSIDES SUR LE TERRITOIRE*, TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS ET TU SOUHAITES FAIRE ENTENDRE TA VOIX, PARTAGER TES IDÉES ET RÉALISER DES PROJETS ? REJOINS LE CCJ !

En ce moment plusieurs projets sont en cours :

- **PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL :** organisation d'un après-midi jeux à la résidence des Sept Moulins de Vernou-La-Celle-sur-Seine à chaque vacances scolaires.
- **PROJET CINÉ EN PLEIN AIR :** mise en place d'un ciné en plein air cet été.
- **PROJET JOURNÉES SPORTIVES :** organisation d'une journée avec tournois de basket et relais en piscine pour le printemps.

Mais nous sommes bien sûr à l'écoute de nouvelles propositions !



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES MSL

INSCRIS-TOI REJOINS-NOUS !

WWW.CCMSL.FR

POUR REJOINDRE LE CCJ, IL SUFFIT DE S'INSCRIRE :

Par internet: www.ccmsl.fr

Par téléphone: 01 60 70 28 33

Par mail: ccj@ccmsl.com

Par courrier: Service Jeunesse & Sports
18 allée Prugnat 77250 Moret-sur-Loing

AGENDA

Décembre

18 Thé dansant (Soleil d'Or)

Janvier 2017

13 Assemblée Générale (CSLV)

14 Vœux du Maire (Mairie)

29 Thé dansant (Soleil d'Or)

Février

26 Thé dansant (Soleil d'Or)

Mars

12 Repas dansant (Soleil d'Or)

19 Stage de danse (section Danse)

24 Loto (Collège Sisley)

26 Thé dansant (Soleil d'Or)

Avril

30 Thé dansant (Soleil d'Or)

Mai

28 Thé dansant (Soleil d'Or)

Juin

10 Bal (Section Country)

11 Thé dansant (Soleil d'Or)

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Une bonne soirée Beaujolais, ce vendredi 18 novembre, une bonne fréquentation avec 120 personnes qui ont pu profiter d'un très délicieux buffet confectionné par Jérôme !

Soirée qui s'est poursuivie avec une ambiance musicale au top.

Merci à tous les participants et aussi à notre dynamique équipe de la pétanque. *Francine*





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSL de VILLEMER

L'Assemblée générale annuelle du Comité Sports et Loisirs de Villemer se déroulera le **13 janvier 2017 à 20 heures**, dans la petite salle des Fêtes.

Le Bureau Directeur actuel ne se représente pas.
Extrait des statuts :

- **Article 2 :** La finalité du C.S.L.V est la suivante

1) Pour les loisirs

a) Resserrer les relations sociales et amicales entre les habitants

b) Organiser des réunions périodiques (causeries, lectures, chants, conférences, jeux, concerts, fêtes, bals...)

2) Pour le sport

Soutenir, encourager et favoriser tous les efforts et toutes les initiatives tendant à répandre et à développer la pratique du sport à Villemer.

3) De manière générale

a) Faciliter la coordination des efforts dans le domaine du sport et des loisirs

b) Pour l'optimisation des installations mises à disposition sur la commune

c) Pour une meilleure efficacité des bénévoles se trouvant sur le territoire intéressé

Pour cela le C.S.L.V pourra soumettre aux autorités municipales.

Toutes propositions utiles en vue de l'organisation et du développement des sports et des loisirs

Tous projets d'équipement

Dans ce but existe au sein du C.S.L.V différentes sections soumises à l'approbation du Comité Directeur

Chaque section est autonome et édité un règlement intérieur conforme aux statuts et approuvé par le comité Directeur

Article 3 : Le C.S.L.V s'interdit

a) Toute discussion et manifestation d'ordre politique ou religieuses

- **Article 7 :** Seuls les membres actifs peuvent avoir voix délibératoire au sein du C.S.L.V.

Administration

- **Article 8 :** Le C.S.L.V est administré par un Comité Directeur composé des trois membres du bureau directeur et de deux représentants de chaque section.

- **Article 9 :** Le Comité Directeur élit chaque année au scrutin secret, parmi ses membres, un bureau composé de :

- un Président d'honneur : le Maire
- un Président
- un Secrétaire
- un Trésorier

Article 18 : ... Est électeur, tout membre actif âgé de 18 ans au moins, le jour du vote.

Est éligible au Comité Directeur, toute personne âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection. Le vote par procuration est autorisé, le vote par correspondance n'est pas admis.

Martine Saintemarie

NATIONALE D'ÉLEVAGE 2016 Club de race du chien de Berger Allemand

Les résultats des Bergers Allemands entraînés à l'E.S.C.V :

- *Joran de la Chante Oiseaux* de Marc Fourneau, Vice-champion de France 1^{er} Excellent en classe travail mâle poils longs. En 2016, il a obtenu son Brevet et sa Korung initial.

- *Lhatchi de la Roche Clotilde* de Marc Fourneau, Champion de France qualificatif premier "très bon" en classe Junior mâle poils longs.

- *Lola de la Roche Clotilde* de Mickael Fourneau, 5^e qualificatif "très bon" en classe jeune femelle poils longs, elle a obtenu son CSAU et son TAU en 2016.

Bravo à ces trois chiens.

Mickaël Fourneau



CHAMPIONNAT DE FRANCE : Discipline Campagne de Château Gontier

La chienne Haly et sa conductrice Maëva ont participé à leur première finale du Grand Prix SCC Campagne en 2015. Malheureusement, Haly était très malade et a fini bonne dernière. Il lui a fallu plusieurs mois pour se remettre de sa maladie.

Le début de saison a été difficile mais Haly a réussi à se qualifier pour le Grand Prix 2016. Elle fini 8^e sur 10, avec une moyenne excellente.

Le 8 octobre à Château-Gontier, ce duo a créé la surprise en terminant 2^e avec un pointage de 270.5/350. Elles sont donc vice-championnes du Grand Prix SCC Campagne 2016.

Elles ont tenu à remercier leur club, Éducation et Sport Canin Villemerois, ainsi que ses deux assistants, Romain Lombard et Damien Merlet sans qui rien n'aurait été possible.

Mickaël Fourneau

Président du Club Education et Sport Canin Villemerois



Pour parution dans le journal communal, associations,
envoyez vos dates ou retours sur événement à lien.villemer1@hotmail.fr.